involves the adaptation of Government policies only where these are not applicable to the rest of the Public Service, and must be implemented in conjunction with other provisions of TB Circular 1977-46.

## iries

Inquiries regarding this circular may be directed to the appropriate Official Languages Analyst of the Treasury Board Secretariat or Official Languages Liaison Officer of the Public Service Commission.

irman of the Public Service Commission

Président de la Commission de la Fonction publique à l'étranger" est annexé. Il représente une adaptation des politiques gouvernementales, lorsque celles-ci ne peuvent s'appliquer au reste de la Fonction publique, et doit être mis en vigueur en accord avec les autres dispositions de la Circulaire CT 1977-46.

## Demande de renseignement

4. Les demandes de renseignement concernant la présente circulaire peuvent être adressées à l'analyste des langues officielles responsable au Secrétariat du Conseil du Trésor ou à l'agent de liaison des langues officielles à la Commission de la Fonction publique.

Secretary of the Treasury Board

marine Bell

Secrétaire du Conseil du Trésor

ribution Lists:
1B, 1C, 2, 3A, 3B, 4, 5A, 5B, 6A, 6B,

<u>Listes de Distribution</u>:

1A, 1B, 1C, 2, 3A, 3B, 4, 5A, 5B, 6A, 6B, 21A.